ARRITTI

nu 2716 da u 30 di sittembre à u 6 d'ottobre 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Catalogne, Écosse, Irlande, Flandre, Euskadi, Galice, Corse…

Tous différents mais unis par l'Europe

p. 3

Journées du groupe des eurodéputés ALE

Solidarité et détermination !

Le groupe des eurodéputés de l'ALE tenait son séminaire annuel de travail du 20 au 23 septembre à Bastia. Ces journées ont rassemblé une cinquantaine de personnes, députés européens et leurs staffs, pour des échanges stratégiques, dont l'évènement phare était le débat, ouvert au public corse, donné en présence d'Oriol Junqueras, leader catalan, victime de la répression de Madrid pour avoir soutenu l'organisation du référendum pour l'indépendance en Catalogne. Son discours empreint de courage et de détermination a marqué les esprits ce 21 septembre à Bastia.

Sacralisation du 5 mai défendue par Paulu Santu Parigi devant le Sénat

Un grand combat susceptible d'aboutir prochainement

p. 4

Enseignement immersif

Un pas – qui reste à confirmer – dans la bonne direction

p. 5

Una settimana una parolla

(O duie, o micca, sfidàtevi di e « parolle parolle parolle… »)

Chjarasgia

Nach gelben Birnen un braunen Kirschen
Fællt sich einer den Hals ab.
Per pera gialla è chjarasgia bruna, parechji si sò truncati u collu.

Bonghjornu. Emu da parlà di a « chjarasgia ». *« Sì tù, soca, ch'aghju cunnisciutu chjarasgiu ? »* Ghjustu à puntu, o amicu chjarasgiu. Sè in Còrsica t'avemu u vinu chjarasgiolu chì u culore hè quellu di a chjarasgia, u fruttu hà una storia bella chè ricca. Principieremu cù… *« L'etimulugia ! l'etimulugia ! »* Vecu ch'ella ti piace avà a storia di e nostre parolle, ùn hè vera ? *« A palesu, mi campu. »* Bravu.
Dunque a fonte di a parolla hè latina : cerasium in latinu classicu, *cerasia è *ceresea in latinu vulgare. Si ritrova in parechje lingue indoauropeane : tedescu « Kirsche », inglese « Cherry », talianu « ciliegia », ecc. Ricolla à u grecu, κεράσιον (kerasion) « chjarasgia » è esce da κέρασος (kerasos) « chjarasgiu ». Certi pratèndenu chì u fruttu hè natu in Κερασοῦς (Kérasous) in Asia Minore, cunnisciuta pè i so chjarasgi numarosi. Una cosa hè certa : a parolla ùn hè micca greca, sarebbe un imprestu à una lingua frustera.
A legenda ci ampara chì e chjarasgie sò nate in Uriente : l'acelli averebbenu lasciatu cascà qualchì fruttu in terra durante u so viaghju ver'di l'Uccidente. Da què a presenza di a chjarasgia in Asia Minore. Tandu, scrive Pliniu u Vechju, Lùculu, à pocu pressu in 70 nanz'à Cristu, vultendu da una campagna militare in Asia Minore, averia purtatu cùn ellu l'àrburu.
Puru si sà chì a chjarasgia era dighjà manghjata in l'Auropa dapoi u IVu millenariu nanz'à Cristu. Ma era salvàtica è acerba. Per via di a selezzione è di l'insitatura, a frutta turnò più dolce. I Galli a manghjàvanu è, ind'u Medievu, cunnosce u successu in Allemagna, in Inghilterra è pè isse France. Tandu, pruliferàvanu dighjà i cuncorsi chì ci vulia à stupà e niciole u più luntanu pussìbile. Si pò mintuvà torna chì Napuleone hà datu u so nome à una spezia di chjarasgia.
Stu fruttu t'hà una piazza impurtante ind'a cultura mundiale. Pè i Giappunesi, fighjà a fiuritura di i chjarasgi infruttiferi (hanami) hè impurtantìssima. A tradizione ricolla à l'8u sèculu, quandu i paisani purghjìanu offerte à u pede di l'àrburi da chì a raccolta di risu sia bona. Pè i Tedeschi è i Danesi, sò numarosi i demonii à piattassi nentr'à vechji chjarasgi. I Lituniani, in quant'à elli, crèdenu chì u guardianu di st'àrburu era u diàvule. Pè i Catòlichi, infine, u culore ramenta u sangue di u Cristu. Eccu, a canzona :
https://www.youtube.com/watch?v=IlkW9Txrhrk ■
Marina Chovin

Accapu di a reddazzione

Tavignanu

«*Mi chjamu Tavignanu »* dice u fiume cù a voce di Ghjuvan'Francescu Bernardini di a Fundazione Umani. *« Vengu d'amparà chì una cundanna senza para hè stata prununciata contr'à mè. Ne tremu di stupore, ne tremu di stumacheghju. Ma corru sempre. Avete decisu, avete ghjudicatu chè mi ci volerà oramai suppurtà in e mo girivolte u pesu, a minaccia, di millaie di tunnellate di rumènzula è di terra tigliosa. Sti veleni m'addèntrenu à u più prufondu di u mo èssere. Saraghju cundannatu à traspurtali, à spàrghjeli pè a più grande disgrazia di tutti. I sparghjeraghju à tutti i mo riparii, ma dinù sin'à e stese freatiche chì sò u vostru tesoru u più preziosu, a vostra lea di vita. Nunda ùn serà risparmiatu. Nimu ùn si ne surterà salvu. Ne eiu. Ne voi. Invece di purtavi a vita cum'è l'aghju sempre fatta, mi cundannate à pòrghjevi a morte. Mi cundannate à purtà a malatìa. À tutti è per tutti, aghju sempre datu più di quattru millioni di metri cubi d'acqua linda ogni annu. Oramai, mi ci volerà à riceve 170.000 tunnellate di lozzi ogni annu : hè a vostra risposta, hè u vostru verdettu.*
I fiumi ùn pietanu micca. A terra ùn pieta mica. Ma qualcosa mughja in voi. Ùn u sentite micca ? A vi dicu cù savviezza. A vi dicu in piena cuscenza : sè vo ùn sentite micca un fiume chì chjama, sè vo ùn sentite micca un fiume chì pienghje. Sè vo ùn sentite micca un fiume chì mughja, ghjè chè vo avete disamparatu a lingua di a vita ! Aspettu un pòpulu. Aspettu un pòpulu chì parla per mè. Chì si pesa per mè. Aspettu un pòpulu chì lotta per mè.
Per avà mi chjamu sempre Tavignanu, è Tavignanu vogliu campà. Aghju cunfidenza in voi. »
Parlerebbe cusì u Tavignanu, s'ellu pudia parlà ? Cosa ci dicerete ? Sarebbe cusì calmu, prontu à pardunà, o più inzerghitu è bramandu rivolta ? Ghjuvan'Francescu Bernardini li hà scrittu ssa chjama in un *clip* induve a curegraffa Maria Maddalena Pinna è e so ballerine, bàllanu ind'è u fiume per sprime ssa preghera, à dui passi di u locu induve un impresa vole sputà i so mullizzi. Cù tutti i lochi abbandunati, ùn ci serà statu chè u Tavignanu per accoglie ssu prugettu ? Hè u secondu fiumu di Corsica dopu à Golu. Aggrotta un ecosistema riccu in biodiversità cù spèzie endemiche prutette, parechje sò minacciate.
A parte a più bassa di u locu hè classifficata in Znieff (zona naturale d'interessu eculògicu fonisticu è floristiccu). Hè dinù Natura 2000 dapoi 15 anni. U fiume da l'acqua à una grande parte di a piaghja urientale, u so rolu hè fundamintale per l'agricultura. In Ghjuncaghju, si pruietta un centru di lozzu ch'hà da ingulìscesi centunaie di tunnellate di mullizzi è terre tigliose à l'annu, nant'à e sponde di u fiume, in un locu poccu stàbule induve a terra s'hè già sfundata. Dapoi u 2016 u Cullettivu Tavignanu Vivu si batte per impedisce ssu prugettu ch'ùn hà sensu in stu locu quì. Cù a Fundazione Umani è Terre de lien Corsica – Terra di u Cumunu, u cullettibu hà pruclamatu i Dritti di u Tavignanu. Pudete ziffrà sta chjama per salvà u fiume. Ziffrate è fate ziffrà a dichjarazione di i Dritti di u Tavignanu : tavignanu.corsica ■
Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Catalogne, Écosse, Irlande, Flandre, Euskadi, Galice, Corse....

Tous différents mais unis par l'Europe

L'écart est grand entre les 7,5 millions d'habitants de la Catalogne et les 350.000 habitants de la Corse, en passant par les 1,8 million d'habitants d'Irlande du Nord, les 2,7 millions de Galiciens, les 3 millions de Basques et de Gallois, les 5,5 millions d'Ecossais et les 6,5 millions de Flamands. Et, au-delà de ces différences démographiques et économiques, il y a des réalités politiques fondamentalement diverses. Mais c'est dans un même cadre européen que chacun de ces peuples pourra faire évoluer sa situation et aller vers son émancipation.

C'est le sens de la création du «self-determination caucus» au sein du Parlement Européen, et de son prolongement au sein du Comité Européen des Régions. Il regroupe d'ores et déjà les députés nationalistes basques, catalans, irlandais, galicien et corse. Cette démarche associe aussi les Flamands, et est ouverte aux Écossais et aux Gallois même si, Brexit oblige, ils ont perdu leurs députés européens.

La journée parlementaire de l'ALE à Bastia a largement abordé l'avenir de ces peuples en Europe, notamment lors de la réunion ouverte qui a été tenue au Mantinum en présence d'Oriol Junqueras et Gilles Simeoni. Les responsables de Femu a Corsica avaient été rejoints par des délégations du PNC et de Core in Fronte pour assister à l'événement.

La tribune regroupait plusieurs membres de l'Assemblée plénière de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, le député catalan Jordi Solé et deux membres, flamand (Karl Vanlouwe) et corse (Nanette Maupertuis), du Comité des Régions, qui, comme le Parlement Européen, en est partie prenante.

Notre «self-determination caucus» s'est fixé comme premier objectif de faire entendre la voix des peuples sans États dans le cadre de cette Conférence qui s'est ouverte en mai dernier, et dont les réunions vont se succéder pendant plusieurs mois.

La situation de la Catalogne est emblématique, où la crise politique continue qui secoue l'Europe entière comme on l'a vu ce week-end en Italie avec l'arrestation/libération de Carles Puigdemont, poursuivi par la justice espagnole, mais protégé par les décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne qui juge sévèrement les sentences liberticides prononcées par l'État espagnol contre les responsables démocratiquement élus de la Catalogne, au nom de sa «souveraineté», au mépris des revendications exprimées par le peuple catalan.

L'autre actualité pressante de l'Union Européenne se déroule en Écosse où l'indépendance du pays est à l'ordre du jour pour qu'il puisse rejoindre l'Union Européenne qu'il a quitté contre son gré par l'effet du Brexit décidé par une majorité de Britanniques mais refusé par une très large majorité des Écossais.

Au Pays Basque ou en Corse, l'actualité est moins pressante, mais la totale «surdité» de l'État français comme de l'État espagnol face aux résultats démocratiques des élections qui donnent deux-tiers des voix aux mouvements nationalistes finira par poser, le jour venu, le même type de problème fondamental: Basques et Corses sont-ils des peuples européens? Ont-ils le droit de décider de leur destin? De quel droit un État pourrait-il imposer un statu quo institutionnel et refuser toute négociation comme c'est le cas actuellement?

Le «self-determination caucus» propose qu'un «mécanisme européen de clarté démocratique» soit mis en vigueur qui, sans se substituer à ceux qui doivent négocier, veille à ce que les conditions d'un dialogue puissent exister, dans la clarté et la transparence, avec l'entremise d'une médiation européenne qui garantisse que la voix démocratique des peuples sans États soit entendue et leurs intérêts pris en compte face à la logique constitutionnelle des États-membres.

Cette démarche permettra de poser les jalons d'une solution politique aux problèmes posés avec acuité en Catalogne et en Écosse, mais qui le sont aussi, de façon latente, à travers des majorités politiques fortes et confirmées par des scrutins successifs sur une longue période, en Corse et au Pays Basque. Ailleurs, comme en Flandre, l'évolution de la situation actuelle semble inéluctable, ainsi que celle de l'Irlande du Nord. Sans l'investissement d'une médiation européenne, le risque est grand de situations conflictuelles dont les effets ne pourront être maîtrisés.

Pour y faire face, l'Europe devra se donner les moyens de secouer le carcan des États issus de la Seconde Guerre mondiale, il y a quatre-vingts ans. Tel est le message du «self-determination caucus». ■

Ghjocu à pallò

Sacralisation du 5 mai défendue par Paulu Santu Parigi devant le Sénat

Un grand combat susceptible d'aboutir prochainement

La catastrophe de Furiani pèse sur le monde du football corse et français. 19 morts, 2357 blessés. Une véritable hécatombe qui hante la conscience collective des Corses et bien au-delà. Le dernier procès d'octobre 1996 n'y suffit pas. La société insulaire toute entière réclame une reconnaissance officielle des douleurs et de la souffrance qui ont bouleversé tant d'existences.
C'est précisément le message porté par le Collectif des victimes de la catastrophe de Furiani depuis de nombreuses années par le biais d'actions médiatiques, d'un travail de longue haleine et d'une infatigable dynamique de terrain. Un mot d'ordre, la sacralisation du 5 mai. Le hashtag #PasDeMatchLe5Mai fleurit sur les réseaux sociaux. Rejoints par des élus de tous bords, les animateurs du Collectif restent confiants et déterminés. La mobilisation paie, la société civile emboîte le pas, les politiques corses soutiennent unanimement.

Soutien de nombreux parlementaires autour du Collectif des victimes de la catastrophe du 5 mai, de gauche à droite : Jean Félix Acquaviva, député de Haute-Corse, Thomas Dossus, Sénateur Europe Ecologie les Verts, rapporteur de la loi au Sénat, Michel Castellani, député de Haute-Corse, auteur de la loi adoptée en première lecture le 13 février 2020, Paulu Santu Parigi, Sénateur de Haute-Corse qui défendra la loi devant le Sénat, et Guy Benarroche, également Sénateur EELV du groupe Écologie Solidarité et Territoires.

Après 28 ans d'attente de reconnaissance de la part des victimes, le 13 février 2020, l'Assemblée Nationale adoptait en première lecture la proposition de loi visant à sacraliser la date du 5 mai par 83 voix pour, 1 contre. L'examen au Sénat le 14 octobre prochain est la prochaine étape, et elle sera déterminante.

Le 13 février 2020 les attentes du Collectif résonnent jusque dans le cœur du pouvoir législatif français à travers une proposition de loi votée à l'Assemblée Nationale à 85 voix pour et 1 voix contre. Michel Castellani, député nationaliste de la 1re circonscription de Haute-Corse qui a porté la démarche au Palais Bourbon témoigne alors : *« Une grande émotion, un moment où l'on est obligé de penser aux victimes et aux familles qui souffrent au quotidien. C'est une satisfaction pour nous de voir que ces souffrances sont prises en compte par la loi. »*

Une grande victoire en somme, mais qui ne constitue que la première étape d'un long parcours, celui de la navette législative. C'est en effet devant le Sénat que la proposition de loi doit être de nouveau validée afin d'être ensuite adoptée définitivement. Le sénateur Paulu Santu Parigi, tout juste élu le 28 septembre 2020 en a justement fait une promesse de campagne et s'apprête à la tenir. Il présentera la proposition de loi le 14 octobre 2021 dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg. *« Il y a un travail de lobbying à faire auprès de tous les sénateurs, ce travail a déjà été bien établi. Notre volonté c'est de porter la loi telle qu'elle a été votée, sans changer une virgule »*, explique-t-il lors d'une conférence de presse à Bastia, le 24 septembre dernier.
À ses côtés, Joséphа Guidicelli, présidente du Collectif : *« On espère que le 14 octobre ce sera le bout du tunnel, la fin d'un combat. On espère un consensus politique parce que cette loi dépasse les partis politiques. On l'a vu en février 2020 à l'Assemblée Nationale, tout le monde a été unanime sur le fait qu'on ne devait pas jouer avec la mémoire des victimes. »*
Non loin, Thomas Dossus, sénateur écologiste du Rhône qui s'est déplacé en Corse pour témoigner de son soutien abonde dans le même sens : *« Si je suis ici aujourd'hui à Bastia c'est pour rappeler le caractère national du drame de Furiani. Ce n'est pas un drame qui a touché seulement le peuple corse, c'est un drame qui a touché l'ensemble du peuple français. L'objectif au Sénat c'est d'atteindre la même unanimité qu'il y a eu à l'Assemblée. »*
C'est donc ce qui pourrait être, nous l'espérons, la dernière étape d'un long parcours entamé par les familles des victimes qui va se jouer le 14 octobre prochain. ■ **Niculaiu Battini.**

Après avoir été reçu (en visioconférence) avec l'ensemble des réseaux d'enseignement immersif Eskolim, par le Premier Ministre Jean Castex et le ministre de l'Éducation Nationale, Jean Michel Blanquer, les responsables de l'associu Scola Corsa ont fait part de leur sentiment au travers du communiqué ci-dessous.
On attend la suite désormais. La bonne volonté du gouvernement pourra se mesurer à la façon dont il traitera notamment la demande de contractualisation de Scola Corsa pour la prise en charge des salaires de ses enseignants, ainsi que le permet la loi. Cette contractualisation pourra alors ouvrir la voie au développement de la filière Scola Corsa.
En attendant, Scola Corsa a besoin de vous. Soutenez nos écoles, faites un don!

Enseignement immersif

Un pas – qui reste à confirmer – dans la bonne direction

«Après la sérieuse inquiétude engendrée par l'arrêté du Conseil Constitutionnel venu briser l'élan éminemment positif du vote exprimé par une très large majorité au Sénat è et à l'Assemblée Nationale sur la loi Molac, le réseau Eskolim, regroupant 6 fédérations d'écoles immersives: corse, basque, bretonne, catalane, occitane et alsacienne, était en attente d'un signal fort du gouvernement.
Celui-ci, par la voix de son Président et de son Premier Ministre, avait rectifié le tir suite à la puissante mobilisation du mois de mai et les multiples manifestations organisées dans tout l'Hexagone en faveur de ce type d'enseignement, en particulier celui du réseau associatif. Restait à confirmer au-travers d'un acte plus formel.
C'est chose faite depuis mercredi 15 septembre. En effet, les représentants du réseau Eskolim, dont le président de Scola Corsa Ghjiseppu Turchini, ont été reçus par visioconférence depuis Matignon, mercredi dernier, en compagnie du président du Conseil Exécutif de la CdC Gilles Simeoni et des présidents des Offices de la langue des régions concernées. Ils ont pu exprimer leurs attentes directement auprès du Premier Ministre, Jean Castex, et du ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer.
Tous ont rappelé l'efficacité de l'enseignement immersif dont les excellents résultats, l'utilité et la crédibilité ne cessent d'être renforcés année après année. Ce modèle est le seul à véritablement produire des locuteurs compétents afin d'enrayer l'érosion sévère de langues déclarées «en grand danger» par l'Unesco. Ses fondements ne doivent pas être remis en cause et sa pérennité doit être garantie par un cadre sécurisé et valorisant, engendrant climat apaisé et débats constructifs.
Après avoir annoncé la création d'un organe national de concertation sur les langues régionales dont les premiers travaux devraient se mettre en place rapidement, le premier ministre a affirmé sa volonté de donner une assise réglementaire aux modèles existants d'écoles associatives immersives. Ceci sera par ailleurs réaffirmé via communiqué de presse de Matignon du 16 septembre 2021.
Le chef du gouvernement a de plus indiqué que les collectivités régionales auront un rôle accru à jouer dans ce dispositif à l'avenir.
Un pas dans la bonne direction donc, de nature à lever l'obstacle créé par l'arrêté du Conseil Constitutionnel, à condition qu'il soit suivi d'effets concrets.» ■
Scola Corsa,
u 25 di sittembre 2021.

Inseme spannemu a nostra lingua!

L'associu Scola Corsa hà apertu duie scole d'insignamentu immersivu u 6 di sittembre 2021. Sapiate ch'elle sò di gratisi pè i parenti ste scole. Sò legalmente laiche è cunforme à l'oblichi è à i prugrammi di l'Educazione naziunale. Ancu puru cù l'aiuti stituziunali, Scola Corsa deve arricà fondi propii. L'associu lancia dunque una campagna di sottuscrizzione affin'chì u publicu susteni st'iniziativa di creazione d'una vera filiera immersiva in lingua corsa. Voi dinù, diventate membri fundatori di e nostre scole!

Pudete mandà ci un sceccu scrivendu à:
BP 12, 20416 E Ville di Petrabugnu.
O mandà ci versamenti diretti nant'à u leame Helloasso.com: https://bit.ly/scolacorsa

Vi ringraziemu assai di u vostru sustegnu! Sparghjite dinù per piacè sta chjama à i vostri parenti è amichi. ■

Vous pouvez adresser un chèque à:
BP 12, 20416 E Ville di Petrabugnu.
Ou nous envoyer un virement direct sur le lien Helloasso.com: https://bit.ly/scolacorsa

Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien! Merci de diffuser également cet appel auprès de vos parents ou amis. ■

Diventate membri fundatori, sustenite à Scola Corsa

Publication financée avec le soutien du Parlement e

THE GREENS/EFA in the European Parliament

EUROPEAN FREE ALLIANCE in the European Parliament

Journées du groupe des eurodéputés ALE

Solidarité et détermination !

Le groupe des eurodéputés ALE (sous-groupe du groupe Verts-ALE) tenait son séminaire annuel de travail du 20 au 23 septembre à Bastia.
L'ALE rassemble 48 partis nationalistes européens et son groupe au Parlement européen compte 6 eurodéputés. Ces journées ont rassemblé une cinquantaine de personnes, députés européens et leurs staffs, pour des échanges stratégiques, dont l'évènement phare était le débat, ouvert au public corse, donné en présence d'Oriol Junqueras, leader catalan, victime de la répression de Madrid, condamné à 13 ans d'emprisonnement pour avoir soutenu l'organisation du référendum pour l'indépendance en Catalogne, libéré depuis peu sous la pression populaire après près de 4 ans d'incarcération. Son discours empreint de courage et de détermination a marqué les esprits ce 21 septembre à Bastia.

Les pollutions en Méditerranée (plastiques ou hydrocarbures), ouvraient les débats, en présence de Olivier Dubuquoy et Jean Ronan Lepen de l'association de défense de l'océan et du climat ZEA (*mer*). Gilles Simeoni, président de l'Exécutif de Corse, Nanette Maupertuis, présidente de l'Assemblée de Corse, François Alfonsi, eurodéputé de la Corse, Lorena Lopez de Lacalle, présidente de l'ALE, Jordi Solé, président du groupe des eurodéputés, menaient les débats.
« L'océan est le principal régulateur du climat » explique Jean Ronan Lepen, il capte 25 % du CO_2 anthropique et plus de 90 % de l'excès de chaleur dû au réchauffement climatique. En se réchauffant, il s'acidifie, ce qui détruit les écosystèmes, et affaiblit sa capacité de captage de CO_2 : c'est un cercle vicieux exponentiel. On prédit une augmentation de température de l'océan de +3,5° C d'ici 2100 et une augmentation de 0,43 à 2,5 mètres du niveau de la mer, avec autant de risque accru pour 20 M de personnes qui vivent en dessous de 5 mètres du niveau actuel. Vague de chaleur, érosion littorale, incendies, espèces invasives, inondations, modification des migrations, risques d'extinction, surexploitation des stocks, perte de biodiversité, disparition des zones humides (48 % des habitats ont disparu depuis 1970), etc, etc. Les conséquences sont dramatiques ! *« 80 % du changement climatique est dû à la combustion des énergies fossiles, pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 ° il faut laisser 80% des réserves connues dans le sol »,* assène Olivier Dupuquoy qui appelle les eurodéputés à s'emparer de cette priorité.
D'autant qu'à ce danger s'ajoute la *« pollution invisible par le plastique »*. 1 % seulement du plastique de l'océan se trouve à sa surface. C'est dire les dégâts en profondeur ! Réduit en microparticules ou nanoplastiques, ingéré par les organismes marins, rejeté sur le littoral, ou en dépôt dans les profondeurs, *« il est impossible d'extraire le plastique de l'océan à une large échelle. Les scientifiques prédisent que d'ici 2050, 99 % des espères marines auront ingéré du plastique et qu'il y aura plus de plastique que de poisson dans l'océan. »*

Engrais et pesticides, détergents de toute nature, déchets solides (184 M de tonnes par an), métaux lourds, rejets d'eaux usées, effluents industriels, déchets nucléaires, hydrocarbures, plastiques... la Méditerranée, mer fermée, est la plus grande poubelle du monde ! ZEA a rappelé le combat commun mené et gagné ensemble contre le permis Melrose d'exploitation offshore au large de la Corse, d'autant plus à saluer face à l'expansion des Zones économiques Exclusives où les États revendiquent des portions de mer qui font que la Méditerranée est *« une mer qui n'est plus libre »* et subit une vraie *« colonisation »* industrielle malgré les nombreuses conventions internationales de protection dont elle bénéficie. ZEA a mis fin à cinq permis et d'autres projetés, qui cherchent à puiser toujours plus profond. Deux victoires ont été menées grâce à la mobilisation de la Corse. *« Il n'y a plus de permis de forer en Méditerranée occidentale »* se satisfait Olivier Dubuquoy, mais il faut rester vigilants car les multinationales sont en embuscade !
Autre intervenant, Marc Sanglas, directeur général de Qualité de l'Ambiente et du Changement Climatique au sein du gouvernement catalan. Il s'exprimait en vidéo et son intéressant exposé sur les politiques pertinentes conduites en Catalogne pour préserver, voire réparer l'environnement, a captivé l'assistance. Arritti y reviendra dans une prochaine édition.

François Alfonsi rappelant les dangers permanents de l'augmentation du trafic maritime et des dégazages du fait de l'insuffisance des équipements des ports ou des moyens d'enquêtes, a prôné l'action commune pour accroitre ces moyens. Il a rappelé sa proposition soutenue par l'ALE et qui pourra donc

Jean Ronan Lepen pour ZEA.

Ci-dessus, de gauche à droite : Diana Ribba, députée ERC, Lorena Lacalle, présidente de l'ALE, François Alfonsi, Oriol Junqueras, responsable d'ERC, Gilles Simeoni, Nanette Maupertuis, Jordi Solé, député d'ERC.

Ci-contre : Max Simeoni rencontre Oriol Junqueras.

être examinée et défendue au sein du groupe Verts-ALE de peser pour la création d'une macrorégion Méditerranée, à l'instar de ce qui existe pour la mer Baltique extrêmement polluée, et qui a permis des avancées dans la réparation des dégâts subis dans cette mer peu profonde. Un sujet dont il s'était déjà emparé lors de son premier mandat (2009-2014). Le poids augmenté du groupe Verts-ALE et de l'écologie en général en Europe, permet de redynamiser cette proposition. L'objectif dans un premier temps est de présenter un rapport d'initiative permettant d'afficher les convergences au niveau du Parlement européen. Les travaux de la Commission REGI (politique régionale) permettront de peser en ce sens. Autant de leviers à actionner ensemble. Les questions de la transition énergétique, du surdimensionnement des ports, mais aussi de la surpêche industrielle et des pêches artisanales à préserver, de la pression touristique, sur l'environnement, sur l'urbanisme ont été également évoquées. Lorena de Lacalle y voit une opportunité de se rapprocher des préoccupations de nos territoires. Une prochaine assemblée générale de l'ALE se tiendra aux Canaries, et fera des propositions, *« il faut profiter des retombées politiques dans nos régions pour travailler sur ces questions et faire comprendre à nos peuples que l'ALE peut apporter un soutien à la résolution des problèmes. »*

La situation politique en Corse était le second débat animé par le politologue Andria Fazi afin d'éclairer les eurodéputés sur les progrès du mouvement nationaliste corse. *« Un peu plus de 17 % aux régionales de 2004, quasiment 68 % en 2021, c'est un score qui est quadruplé et qui place le nationalisme corse au-dessus de tous ses homologues européens »* a introduit Andria Fazi. Reste le problème de la concrétisation du projet politique et des frustrations, *« quoiqu'on pense du bilan »* que son retard peut entraîner eu égard à l'ampleur de l'espoir suscité. Comment s'est faite cette évolution politique, du boycott des élections dans les années 70, aux multiples tensions dues à la violence, jusqu'à la progression fulgurante depuis les années 2010 ? *« Cessation des actions violentes »* d'abord, qui a permis d'établir la confiance au sein des électeurs jusqu'ici réticents, *« un leader populaire »* qui conforte cette confiance, un *« capital humain qui reste unique en Corse »*, à même de rassembler des milliers de militants, des propositions enfin venues *« au centre du débat public et de l'agenda politique »*, comme la coofficialité de la langue corse. Bref une capacité à séduire des électeurs d'horizons divers, y compris de droite ou de gauche. Le nationalisme corse a trouvé le point de bascule, confirmé dans les différents scrutins, municipales, territoriales, législatives, sénatoriales, européennes. Reste l'attitude gouvernementale *« qui refuse toutes les revendications »* en invoquant les principes fondamentaux de la République et de sa Constitution.

*« **Le pouvoir n'a jamais été aussi concentré,** bonapartiste, individuel et descendant »* explique Andria Fazi qui évoque les différents scenarii des conséquences d'une telle fermeture, et les conditions à remplir pour sortir du statut quo. Première condition, *« la capacité de coopération entre nationalistes »*, les tensions sont un obstacle à la cohésion nécessaire en cas de négociation avec le pouvoir. Il faut arriver à se parler. Retrouver les voies *« de mobilisations sociales efficaces »*, la capacité de mobilisation des partis, syndicats, associations a *« sensiblement décliné »*, c'est *« une grave erreur »* pour le politologue qui rappelle que *« la présence d'un puissant mouvement social mobilisé sur diverses causes peut constituer une pression »* sur l'État que ne peuvent exercer les institutions corses. Troisième condition, *« trouver de nouveaux alliés »* capables de défendre la légitimité et l'acceptabilité des revendications nationalistes. Cela existe au niveau européen, mais il est nécessaire *« d'investir à l'échelle nationale »*. Les progrès au niveau parlementaire, l'investissement au sein de l'Assemblée des Régions de France, vont dans le bon sens, mais il faut davantage. Quatrième condition : occuper une place dans le débat présidentiel pour y introduire le sujet de la Corse et sortir des blocages qui entraînent des velléités de radicalisation. Pour Andria Fazi, c'est par la qualité de *« leurs actions et de leurs interactions »* que les nationalistes corses déjoueront les pièges et pourront travailler à leur réussite politique.

Le débat qui a suivi l'exposé a démontré le grand intérêt de l'ALE et des différentes nations représentées à Bastia, sur la question corse. Présents notamment à la tribune les députés Castellani et Acquaviva, et dans la salle Max Simeoni qui a notamment dressé un panorama complet de 50 années de luttes et des mécanismes qui font que l'État est par nature incapable de comprendre et d'accepter les besoins de la Corse. C'est donc avec de l'intelligence déployée dans la lutte et en impliquant le peuple corse, que le nationalisme pourra progresser. Comment est-ce que l'Europe peut soutenir cette marche en avant ? Comment mettre en place un *« méca-*

Publication financée avec le soutien du Parlement européen

...

L'ensemble des eurodéputés de l'ALE et des responsables de la Collectivité de Corse (ci-dessus). Nos deux députés étaient également présents (ci-contre).

... *nisme européen de clarté démocratique, sorte de processus qui oblige au dialogue, qui pousse au compromis et qui permette de sortir avec le moins de conflit possible dans le traitement et la solution politique apportés à la demande d'un peuple »* interroge François Alfonsi. L'ALE et nombre de nations appellent de leurs vœux ce mécanisme européen pour débloquer les oppositions étatiques. C'est tout l'intérêt du troisième rendez-vous de ces journées, avec le débat sur le futur de l'Europe, débat public cette fois-ci, dans le somptueux cadre du théâtre de verdure du Mantinum.

« ***Chì piazza pè e nazioni senza Statu*** *ind'è l'Auropa di dumane ? »* dans le cadre du débat sur le futur de l'Europe lancé par la présidente de la Commission Européenne, Ursula Von der Leyen. Pour l'ALE, il faut s'impliquer dans ce grand débat pour réclamer une solution au sort des nations européennes qui ne disposent pas d'une reconnaissance étatique : Catalogne, Écosse, Flandre, Corse... L'ALE organisera, en sus des échanges de la Commission auxquels elle participera, ses propres conférences pour poser la question de la Catalogne, l'Écosse, l'Irlande, la Corse et toutes les nations qui aspirent à plus de souveraineté.

Pour en débattre à Bastia, de nombreuses personnalités, dont Oriol Junqueras, ancien eurodéputé et figure du mouvement indépendantiste catalan, Jordi Solé, eurodéputé catalan, président du groupe des eurodéputés de l'ALE, Lorena Lopez de Lacalle, présidente du parti ALE, Karl Vanlouwe, député flamand, sénateur en Belgique et membre du Comité des Régions, François Alfonsi, eurodéputé de la Corse, Nanette Maupertuis et Gilles Simeoni, présidents de la Collectivité de Corse. *« Les situations de blocages ne peuvent que générer des échecs démocratiques et des conséquences négatives, en terme d'ordre public, de développement économique, de bienêtre culturel, l'Europe ne peut pas se satisfaire d'une situation négative sur un territoire quel qu'il soit, que ce soit une île au milieu de la Méditerranée, ou dans une zone névralgique comme l'est la Catalogne »* a plaidé François Alfonsi. Ce qu'ont développé tour à tour l'ensemble des intervenants.

48 partis politiques nationalistes, et les présidences en Corse, en Catalogne, en Flandre, en Écosse, en Valencia, l'ALE a progressé en 40 ans d'existence (fondée à Bastia en 1979) pour faire avancer le droit à l'autodétermination des peuples, la diversité culturelle et linguistique, la justice sociale, l'écologie, Lorena de Lacalle annonce les priorités du parti dans le cadre de ce débat sur le futur de l'Europe : *« le changement climatique, la perte de biodiversité, la transition écologique juste, pour évoluer vers de nouveaux modèles qui renouvellent nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble... Ce sont des temps qui exigent un passage de l'intelligence individuelle à l'intelligence collective, et l'esprit d'équipe qui compte beaucoup plus que les égos déchainés que nous connaissons tous »* a dit la présidente de l'ALE. Autres priorités, la lutte contre les inégalités, l'accueil aux personnes avec dignité et humanité, et l'autodétermination *« parce que nous pensons que c'est le meilleur instrument pour faire face à ces défis »*. La prochaine AG à Bruxelles, les 14 et 15 octobre exposera *« un cadre juridique pour l'exercice du droit à décider »*. L'ALE prône la méthode des assemblées citoyennes et mise sur les femmes et sur la jeunesse pour préparer ces défis.

Mais ce débat a été marqué avant tout par l'intervention de Oriol Junqueras dans un vibrant plaidoyer pour la démocratie, la liberté des peuples et leur droit à décider. S'exprimant en italien pour mieux se faire comprendre des Corses, il a littéralement galvanisé le public par un discours témoignant de son courage et de sa détermination.

« ***Noi abiamo bisogno di tutta la credibilità.*** *Dobbiamo essere credibile. La prossima volta - ci sarà una prossima volta -, nella quale noi faremu un riferendum per permettere che i citatini della Catalogna vottinu sul suo futturo, noi dobbiamo essere credibili »* a introduit le leader catalan, *« credibili alli occhi dei nostri concitatini, ma anco della communità internazionale. La Communità internazionale deve sapere che quando noi dicciamo che faremo qualchecosa, la facciamo. La credibilità è imprescendibile per noi. È uno degli elementi che ci doddano di più forza. »*

« Non possiamo avere paura del calcere » a dit encore Oriol Junqueras devant un public impressionné par la force du message. *« Perchè se noi avvessimo paura del calcere allora abbiamo perso... La nostra lotta è una lotta assolutamente democratica, civica e pacifica. Noi possiamo vincere se noi ci manteniamo sempre nel campo della democrazia, del civismo, del pacifismo. Questa non è la nostra debbolezza, questo è la nostra fortezza. »*

« La democrazia è il migliore camino per decidere il futuro collettivo della nostra sucietà... La nostra causa soltanto puo vincere se siamo riconnosciuti anche dalla communità internazionale... Abbiamo bisogno d'un nuovo modello di stato. Abbiamo bisogno e abbiamo dritto di costruirlo democraticamente... Quando i citatini di una sucietà, di un paese, di una nazione, si pronunciano ripettutamente, in muodo democratico, in muodo pacifico, chiedendo un nuovo modello istituzionale, chiedendo una nuova republica dentro dell'Europa, quale deve essere la risposta delle istituzione communitarie, delle istituzione europee, delle istituzione statali ? Soltanto puo essere una risposta ch'è la democrazia !... L'Europa solo puo essere più forte se è più democratica. Il problema della democrazia, i deficiti della democrazia soltanto puono essere superati con più democrazia. »

« Se ci aiutiamo come ci siamo aiutati nel passato, e sopratutto, se ci aiutiamo come speriamo d'aiutarci nel futuro, allora la nostra causa è una causa che puo vincere e che vincerà. Dipendi di tutti noi » a conclu le leader d'Esquerra Republicana de Catalunya sous des applaudissements nourris.

Solidarité, détermination. C'est le message de ces journées pour l'ALE. Prochain rendez-vous, l'Assemblée générale des 14 et 15 octobre prochain à Bruxelles, puis les conférences sur les nations sans État dans le cadre du débat sur le futur de l'Europe. ■

Fabiana Giovannini.

Publication financée avec le soutien du Parlement européen

Supprimons les pesticides

Sauvons les abeilles et les agriculteurs !

L'Initiative Citoyenne Européenne (pétition à l'échelle européenne) contre les pesticides, pour préserver les abeilles et autres pollinisateurs, et protéger les agriculteurs, est en passe d'atteindre le million de signatures ! Nous saurons à la parution d'Arritti ce 30 novembre, si l'ICE aura atteint ce chiffre imposé pour être prise en compte par la Commission.

« Notre biodiversité est en danger comme jamais. Pour cette raison, la Commission européenne a fixé pour objectif dans son « Pacte Vert » de réduire de 50 % l'utilisation de pesticides. L'industrie des pesticides, leurs alliés au Parlement européen et dans les gouvernements nationaux attaquent cet objectif historique. Il n'a jamais été aussi important que les citoyens européens fassent entendre leurs voix contre l'utilisation de pesticides. Exigeons une suppression des pesticides maintenant ! Signez l'Initiative Citoyenne Européenne "Sauvons les abeilles et les agriculteurs" ! »

Au moment de mettre sous presse Arritti, il manquait moins de 15.000 signatures. L'objectif était donc atteignable et ce serait très intéressant de voir quelle réponse la Commission européenne accorderait à cette demande d'un million de citoyens européens.

Les principales exigences de cette ICE sont :

1. L'élimination progressive de l'utilisation des pesticides de synthèse : *« D'ici 2030, l'utilisation de pesticides de synthèse sera progressivement réduite de 80 % dans l'agriculture de l'UE. D'ici 2035, l'agriculture de l'ensemble de l'Union fonctionnera sans pesticides de synthèse. »*
2. Mesures vecteur de rétablissement de la biodiversité : *« Les habitats seront restaurés et les zones agricoles deviendront un vecteur de restauration de la biodiversité. »*
3. Soutien aux agriculteurs : *« Les agriculteurs doivent être soutenus dans la nécessaire transition vers l'agroécologie. Les exploitations agricoles familiales, diversifiées et durables seront favorisées, l'agriculture biologique développée et la recherche sur l'agriculture sans pesticides de synthèse ni OGM sera soutenue. »*

Des aspirations et revendications de bon sens. Suite sous peu. ■

*« **Soltantu è una risposta ch'è la democrazia…** l'Auropa solo puo essere più forte se è più democratica e la communità internazionale deve sapere, e l'Auropa deve sapere che noi siamo disposti à ritornare in calcera se la nostra causa democratica non è ascoltata, se i nostri citatini non ano il dritto a votare. »* Cusì hà parlatu (in talianu per fassi capisce) u leader catalanu Oriol Junqueras stu 21 di sittembre 2021 in Bastia, acclamatu da u pùblicu di u dibattitu di l'ALE à u Mantinum (cf. pages 6 à 8). Sti prupòsiti ci ramèntanu i discorsi è i messagi permanenti di u duttore Edimondu Simeoni chì privilegiava a demucrazia à l'avvanzate stituziunale di a Corsica. Hè a marca di u curagiu è di l'intelligenza di i grandi leader.

En 1980, à prupìsitu di u primu statutu particulare di a Corsica, dicìa Edimondu : *« Nous préférerions une démocratisation extrême sans le statut particulier à un statut particulier sans démocratie, parce qu'il serait vide de toute signification, parce qu'il nous entraînerait dans les turpitudes du passé, parce qu'il condamnerait le peuple corse à la soumission ou à la révolte. »*

A situazione di a Catalogna li primurava assai perchè a demucrazìa li primurava. Eccu ciò ch'ellu dicìa u 27 di nuvembre 2018.

Solu a demucrazia

« L'affaire de l'émancipation de la Catalogne est un scandale absolu. Dans un siècle, où les droits de peuples ont été validés et reconnus, sur le plan international, Mr Sanchez, choisit la voie du déni et de la répression. Face au peuple catalan qui est absolument libre de choisir son destin.

Macron le soutient et l'Europe frileuse se tait : ainsi il est possible de mettre en échec et la loi internationale et la volonté populaire des Catalans. Ceci est inadmissible.

Il existe une conscience et une opinion publique internationale, ainsi que des organisations habilitées – ONU, UE –, pour imposer à Sanchez, le chemin du bon sens, en rendant la liberté aux gens embastillés ou assigné à résidence, en permettant le libre droit à l'auto-détermination.

Ainsi, le peuple espagnol qui ne le mérite pas ne serait plus mis au ban des nations ; le droit serait sauf et le dialogue contractuel pourrait s'engager entre les parties.

Si Sanchez persiste, nous disons « Ava basta », « ça suffit ». Il faut alors faire appel à toutes les organisations éprises et respectueuses du droit, tous les démocrates et progressistes, pour constituer un « Collectif International » qui porterait l'analyse et les propositions propres à dénouer une crise dangereuse au plan des principes et risquée au plan de la paix publique.

Je suis disponible pour soutenir, s'engager avec un seul objectif : le Droit doit triompher en Catalogne comme dans tous les autres Pays démocratiques. » ■

Nàscita

Hè nata u 3 d'aostu 2021, Maria Dumenica Anghjula Battini ! Hè a prima ciuccia di i nostri amichi Stella Canava è Niculaiu Battini, figliulina di Nicole è Antoine-Marie Battini, è di Martin è Dominique Canava. Tante felicitazioni à i parenti è caccari, è longa è bella vita à a ciuccia ! ■

Candidats sortants désirant être réélus, anciens qui ne renoncent pas d'y parvenir, nouveaux non encore déclarés… tous sont perplexes. À Paris pour l'Elysée, ou dans les nouvelles « grandes Régions », toutes les villes, les leaders pensent stratégies mais ils leur manquent des précisions pour choisir entre des scénarios qui sont en gestation et qui interfèrent entre eux. On ne peut guère cependant ne rien dire, il faut être présent sur la scène pour commencer d'exister dans l'esprit des futurs électeurs.

Élections, carrefour pour la bonne voie ?

par Max Simeoni

La première élection, dans peu de semaines, n'éclaire pas le jeu. Le Président Macron ne connaît que Marine Le Pen comme concurrente. Pour l'heure, il va au contact de groupes de citoyens sur leur lieu de travail et si, de temps à autre, il reçoit un œuf dur qui ne se casse pas, une gifle même, quelques insultes, ces atteintes à la dignité d'un Président de la République sont dérisoires et mettent un peu de relief à ses rencontres spontanées télémédiatisées.

Aussi joue-t-il d'avantage à l'international comme Chef d'État. Mme Merkel ne se représentant plus, le « couple franco-allemand » n'a plus d'image de rechange. Pas de repentance pour l'instant pour l'Algérie, mais des excuses aux Harkis et, en réparation, des promesses d'indemnité.

Pour l'affaire des sous-marins australien, il fait sonner la charge par son ministre Le Drian. La diplomatie prend le relais. Certes, le citoyen français est satisfait d'un dirigeant défendant l'engagement pris, d'autant plus quand il est l'allié américain, mais c'est plutôt au lobby militaire de l'armement d'être rassuré.

LR va désigner son candidat par un Congrès de militants ! Une avancée démocratique ou une impuissance rédhibitoire ? Et vous lecteurs qu'en pensez-vous ?

Le PS semble en coma prolongé. Il a pourtant des électeurs potentiels, des militants de cœur mais sa tête est en apesanteur, désembrayée.

Les petits partis ne profitent pas de cette attente léthargique. Ils restent mordants, mais rien à mordre. L'extrémisme de gauche ou de droite ne peut s'accrocher qu'au vide…

> **La solution existe. Il ne s'agit pas de chasser la France, ne serait-ce que par bon sens. Il s'agit de sortir du jacobinisme et de réaménager les échanges entre la Corse et la France dans l'Europe à construire. Dans l'intérêt des deux.**

Les nationalistes sont au pouvoir local. Ils l'ont pris dans une coalition autonomistes/indépendantistes rendue possible parce que ces derniers avaient mis de côté la violence clandestine. Les autonomistes avaient voté en 2017 la fusion qu'ils n'ont pas réalisée après 14 mois de discussion, ils ont fait liste commune et se sont partagés les postes institutionnels. À chaque élection, la coalition voulait être reconduite, garder chacun ses acquis ou les améliorer. Le Président de l'Exécutif était tenu de toute part. L'ouverture qu'il recherchait, coincée. Bref, l'homme indispensable d'une coalition sourcilleuse plus soucieuse de ne rien perdre que de prendre quelques risques pour avancer.

La crise est générale. Elle vient d'un passé récent. L'État républicain jacobin paye la fin de son Empire colonial (accords d'Évian en 1962) et n'a pas su faire l'Europe politique. Elle en est restée à l'Europe des États aux frontières issues des guerres. Le Général De Gaulle cherchait à rétablir le statut de grande puissance, du moins de ne pas être satellisé entre l'URSS et les USA. Il lui fallait un pouvoir central fort, une Constitution qui bannisse la chienlit de la IVe République. Il a voulu l'élection du Président au suffrage universel direct et un regroupement pour cela à Gauche comme à Droite s'imposait pour donner une majorité à ce Président. Il a lancé la décentralisation (discours à la foire de Lyon en 1969). Puis avec le référendum, il a tenté la réforme du Sénat. Devant les réticences des notables locaux, il a mis tout son poids en déclarant qu'en cas d'échec, il se retirerait. Ce qu'il a fait.

Pendant quelques années, l'illusion a persisté. La Gauche et la Droite se regroupaient pour l'enjeu de la Présidentielle. Mais la chienlit avait repris à bas bruit par la cohabitation. Plus de majorité présidentielle. Elle a continué par des primaires dans les partis de Gauche. La Droite démantelée l'a adoptée et le LR va plus loin, empêtré, impuissant, tente de s'en remettre à ses militants.

La crise est générale, et à cette heure, on ne voit pas de sortie. Les effets de la dislocation du jeu électoral gaulliste parisien ont été instantanés et massif en Corse. Sans appui, le système des clans locaux s'est disloqué, avant, d'ailleurs, que la marche électorale des nationalistes ne prenne forme. À tel point selon moi que le mérite, si l'on peut dire, de ces derniers a été en partie surévalué. Ils ont un mérite d'une autre nature, celui d'avoir été présents quand l'occasion cachée s'est présentée. Le mérite de la persévérance, de la ténacité.

Tous ces restes d'un passé récent de droite, de gauche restent enclos dans un statut particulier qui est vraiment particulier en ce sens qu'il donne un pouvoir local insuffisant pour gouverner, mais qui les rend complices de sa gestion. Il servira d'alibi pour les attaquer à tous ceux qui sont anti-nationalistes non avoués en général. « Ils sont comme les autres » est-il dit ! La chienlit nationaliste fait le reste pour un discrédit qui ne peut que croître. Un processus qui a surgi : la bataille pour la présidence du syndicat de l'Énergie au nom de la démocratie. À suivre. Recours judiciaire en cours.

Les acteurs en recherche de reconnaissance, comme ceux qui ont un titre de représentants, élus du suffrage universel, tous les égos à l'affût, ont une préoccupation commune négative qui est « rien ne doit réussir sans moi ». Tout pour empêcher. La négation est à l'œuvre.

L'Exécutif, seul pouvoir élu, a à résoudre la quadrature du cercle nationaliste. Tous contre, ex-coalisés, le Président élyséen, les préfets battant la campagne, sans compter les déçus sur la réserve qui ont cru au changement, au miracle nationaliste…

Crise au sommet de l'État, dans les partis, chez les nationalistes… rien à espérer en vue dans le court terme ? On dit que l'histoire avance par étapes de crises ? Alors une question se pose : qu'elle est le temps qui reste pour un peuple menacé de disparition, le nôtre. La solution existe. Il faut sortir du système de gestion sans les moyens adaptés à ce sauvetage. Il faut le pouvoir d'une autonomie pour un peuple reconnu sur son territoire avec sa langue coofficielle. Il ne s'agit pas de chasser la France, ne serait-ce que par bon sens. Il lui faut des garanties que la géopolitique impose pour sa sécurité. Il s'agit simplement de sortir du jacobinisme et de réaménager les échanges entre la Corse et la France dans l'Europe à construire. Dans l'intérêt des deux. L'électoralisme actuel seul est une impasse.

Il faut donner le pouvoir au peuple, à la base avec un parti dont c'est la mission. ■

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE - MAIRIE DE BIGUGLIA

Travaux de réhabilitation du lotissement Cabanules - Lot 1 : Circulations piétonnes

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : Monsieur Jean-Charles GIABICONI, R.N. 193 20620 BIGUGLIA - Tél. : 0495589858, Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr.
Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : https://www.biguglia.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.achatspublicscorse.com:443/1412.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.
Type d'organisme : Commune.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.
Objet du marché : Travaux de réhabilitation du lotissement Cabanules - Lot 1 : Circulations piétonnes.
Type de marché : Travaux.
Type de prestations : Exécution.
Site ou lieu d'exécution principal : Quartier Cabanules 20620 BIGUGLIA.
Classification C.P.V
Objet Principal : 45454100-5
Code NUTS : FRM02
L'avis implique un marché public. Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.
Caractéristiques principales : Le projet prévoit les travaux pour la réalisation de cheminements piétonniers en pavage pierres situés lotissement Cabanules sur la commune de Biguglia.
Refus des variantes.
Durée du marché : 3 mois à compter de la notification du marché.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ
Cautionnement et garanties exigées : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100,0 % du montant de l'avance.
Modalités essentielles de financement et de paiement Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : État: 60% (DETR), Collectivités de Corse : 20% et ressources propres de la Ville : 20%.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement conjoint avec mandataire solidaire.
Unité monétaire utilisée : l'euro

CONDITIONS DE PARTICIPATION
Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités techniques, financières et professionnelles.

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT
Documents à produire obligatoirement par le candidat à l'appui de sa candidature :
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat au choix de l'acheteur public :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D 8222-8 du code du travail. - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
Autres renseignements demandés :
- Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

CRITÈRES D'ATTRIBUTION
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 50 % Prix des prestations, 30 % Valeur technique, 20 % Délai d'exécution
Type de procédure : Procédure adaptée.

DÉLAIS
Date limite de réception des offres : 20 octobre 2021 à 12 heures.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2021-11
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Téléchargement gratuit à l'adresse suivante : https://www.achatspublicscorse.com:443/1412

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES OU DES CANDIDATURES
Remise dématérialisée à l'adresse suivante: https://www.achatspublicscorse.com:443/1412.
Adresse(s) complémentaire(s)
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : M GIABICONI Jean-Charles Maire, R.N. 193, BP 48, 20620 BIGUGLIA, Tel : 0495589858 - Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr.
Adresse internet (url) : https://www.biguglia.fr
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de BASTIA, villa Montepiano, 20247 Bastia. Téléphone : 0495328866 - Fax : 0495307287.
Courriel : greffe.tabastia@juradm.fr.
Site : http://bastia.tribunal-administratif.fr/
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de BASTIA , villa Montepiano, 20247 Bastia. Téléphone : 0495328866 - Fax : 0495307287.
Courriel : greffe.tabastia@juradm.fr.
Site : http://bastia.tribunal-administratif.fr/
Date d'envoi du présent avis : 28 septembre 2021.

AVIS RECTIFICATIF - MAIRIE DE BIGUGLIA

Travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : Monsieur Jean-Charles GIABICONI, R.N. 193 20620 BIGUGLIA - Tél. : 0495589858, Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr.
Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : https://www.biguglia.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.achatspublicscorse.com:443/1390.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non.
Type d'organisme : Commune.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.
Objet du marché : Travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.
Type de marché : Travaux.
Type de prestations : Exécution.
Site ou lieu d'exécution principal : Bâtiments communaux 20620 BIGUGLIA.
Lieu de livraison : Bâtiments communaux 20620 BIGUGLIA.
Classification C.P.V
Objet Principal : 45262700-8
Code NUTSFRM02
Refus des variantes.
Nature et étendue : Travaux dans les bâtiments de la Ville pour mise en accessibilité PMR, 5 corps de métiers concernés.
Valeur estimée : 304 000,00 euros.

INFORMATIONS RECTIFICATIVES
Dans la rubrique « Date limite de réception des offres » : Au lieu de : « 29 septembre 2021, à 12:00 heures », lire : « 15 octobre 2021, à 12:00 heures ».
Type de procédure : Procédure adaptée.
Références de l'avis initial : Parue dans ARRITTI du 09/09/2021.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 septembre 2021.

ANNONCE LÉGALE

Par ASSP en date du 24/09/2021, il a été constitué une SAS dénommée : L'ORTU SMILE
Siège social : Les Jardins du Rotolo, Lieu-dit Prete Natale, 20166 Grosseto-Prugna
Capital : 100 euros
Objet social : Prestations de création, d'aménagement et d'entretien de jardins, jardins paysagers et espaces verts, la location de matériels de jardinage et d'entretien de jardins et espaces verts, l'offre de stages pour la réinsertion de personnes porteuses d'un handicap, les prestations de services viticoles.
La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe pouvant favoriser son extension ou son développement.
Président : Mme PEPE Flore, demeurant A Stagnola, 20166 Pietrosella
Directeur Général : M. CHARLEZ Julien, A Stagnola, 20166 Pietrosella
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS Ajaccio

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

NOTANOB
Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Au capital de 100 Euros
Siège social : Résidence « LES CYCLADES », bâtiment C, route des Sanguinaires, 20000 AJACCIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/09/2021, il a été constitué une société par actions simplifiée (SAS) présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : NOTANOB
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. (S.A.S.U).
Capital : 100 €uros, 100 actions de 1 €uros entièrement souscrits, et libérées.
Siège : Résidence « LES CYCLADES », bâtiment C, route des Sanguinaires 20000 AJACCIO.
Objet social : Exercice de la profession de notaire.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS.
Président : Madame Nolwenn, France, Jeanne, Chloé, BOCHEREL, née le 7 avril 1991 à SAINTE-ADRESSE (76), demeurant Résidence « LES CYCLADES », bâtiment C, route des Sanguinaires 20000 AJACCIO, de nationalité Française, désignée statutairement Président.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenues au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio

Pour avis et mention, le Président.

A vostra publicità
Votre publicité
Ange Giovannini | 06 81 54 73 98

Conférence sur l'avenir de l'Europe : participez au débat !

Bastia, 08/10/2021 de 18h30 à 20h

En présence de :

Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse

François ALFONSI, député au Parlement européen

Michel CASTELLANI, député à l'Assemblée nationale

Sandro GOZI, député au Parlement européen

Modérateur :

Patrick VINCIGUERRA, journaliste, France Bleu Corse Frequenza Mora.

© pixdeluxe/Getty Images

A Casa di e Scenze
Rue Pierre et Marie Curie - Lupino - 20600 - BASTIA

Pour information et inscription :
https://bit.ly/2Xu2YEo

En partenariat avec :

Parlement européen Bureau à Marseille
Europe Direct Corsica
Cullettività di Corsica Collectivité de Corse
Conférence sur l'avenir de l'Europe
ensemble.eu